



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MUSÉE DU QUAI BRANLY
JACQUES CHIRAC** 

**Mission de professeur relais de l'Académie de Paris
au sein du musée du quai Branly-Jacques Chirac (MQB – JC)**

Présentation de la structure :

Le musée du quai Branly - Jacques Chirac s'attache à donner la pleine mesure de l'importance des Arts et Civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, à la croisée d'influences culturelles, religieuses et historiques multiples. Dans ce lieu de dialogue scientifique et artistique, expositions, spectacles, conférences, ateliers, projections rythment la programmation culturelle.

Plus de 350.000 œuvres d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques constituent la collection que le musée a pour mission de conserver, de documenter et d'enrichir.

Outre le plateau des Collections où sont exposés 3500 objets selon un parcours géographique sans cloisonnement, Le musée organise une dizaine d'expositions temporaires par an.

Le service de médiation et de l'accueil de la direction des publics du musée du quai Branly-Jacques Chirac a pour vocation de concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des actions de médiation proposées autour du parcours permanent et des expositions temporaires. Le musée attache une importance particulière au dialogue des cultures.

Le ou la professeur relais fait le lien entre l'Académie de Paris et le musée, il ou elle travaille en étroite collaboration avec la chargée de médiation tout public, publics scolaires et périscolaires du musée pour mettre en œuvre les formations à destination des enseignants et enseignantes, impulser des projets d'EAC et concevoir des ressources pédagogiques.

Profil recherché :

Enseignant ou enseignante titulaire sur poste fixe dans l'académie de Paris, familier(e) des lieux de patrimoine.

Les candidatures de toutes les disciplines seront étudiées mais une attention particulière sera donnée aux professeurs d'histoire-géographie, de lettres, d'Anglais, d'Espagnol ou d'arts appliqués.

Le ou la professeur relais sera amené(e) à travailler aussi bien en direction des professeurs et des élèves du 1^{er} et du 2nd degré (tant du collège que du lycée général ou professionnel).

Il ou elle sera sensibilisé(e) aux enjeux de l'éducation artistique et culturelle et sera force de proposition en matière de formation.

• Connaissances et intérêts :

- Connaissance et mise en œuvre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle en équipe et en partenariat ;
- Connaissance des programmes de l'Éducation nationale de collège et lycée ;
- Connaissance du MQB-JC, de son histoire et de ses collections ;
- Idéalement connaissance de l'offre pédagogique du MQB-JC et fréquentation de l'établissement avec ses élèves ;
- Sensibilité aux arts et civilisations non européennes ;
- Intérêt pour les questions autochtones ;
- Connaissance des relais de communication auprès de l'Académie de Paris ;
- Connaissance dans le domaine de la formation et de la formation des formateurs (rencontres enseignants et stages académiques, ressources pédagogiques pour les enseignants)

- **Qualités personnelles :**

Sens de l'organisation, rigueur, adaptabilité, sens du travail en équipe, aisance relationnelle et rédactionnelle et autonomie dans l'exécution de ses missions.

Missions principales :

Le professeur relais aura pour mission, en liaison avec la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle :

- de contribuer à la formation initiale et continue des enseignants : participation à la définition des besoins en formation en fonction des besoins repérés sur le terrain ; participation à l'élaboration des outils et supports de formation produits par le service ;
- d'accompagner les équipes pédagogiques dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'éducation artistique et culturelle via la DAAC : conseil aux enseignants, suivi des projets, accompagnement des dispositifs EAC (notamment le jumelage culturel) dans le respect de la charte de l'EAC et des cahiers des charges spécifiques à chaque dispositif ;
- d'informer la communauté éducative des activités et des ressources proposées par le musée (mails, site de l'Académie, e-cards) ;
- de contribuer à produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques (essentiellement padlet), d'enrichir les contenus pédagogiques en lien avec les actualités du musée et les programmes scolaires ;

Professeur relais de la DAAC

Le ou la professeur relais intégrera le réseau des professeurs relais de la DAAC et sera amené(e) à participer aux réunions annuelles et rencontres du réseau de la DAAC.

Il ou elle devient aussi relais de la DAAC au sein de la structure culturelle pour laquelle il ou elle sera missionné(e) et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Il ou elle garantit une bonne circulation de l'information entre la structure culturelle et la DAAC via les conseillers.

Conditions

La fonction de professeur-relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [Décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

Dans ce cadre, le ou la professeur percevra pour l'année scolaire 2024-2025 quatre Indemnités de Missions Particulières (IMP)¹ ce qui équivaut à quatre fois deux heures de travail hebdomadaire pour la structure sur la base de 36 semaines annuelles. Le volume d'IMP sera modulé en fonction de la date de recrutement.

La reconduction annuelle de la mission de professeur-relais est soumise à un bilan d'activité.

Cette mission est inscrite dans une durée définie lors du recrutement.

Candidature (CV + lettre de motivation) à renvoyer avant le 15 novembre à ce.daac@ac-paris.fr

¹ Une IMP = 1250 euros bruts